# Présentation de la Maison de l'Habitat du Nord Loiret (MHNL)

**La création de la Maison de l'Habitat du Nord Loiret (MHNL) émane de la volonté des élus des trois communautés de communes du Nord Loiret d'offrir à leurs administrés un cadre de vie qualitatif qui passe par la réhabilitation et requalification du parc de logements privés.**

Forts d'une expérience de travail en mode projet avec la création d'entités et de services mutualisés, les présidents ont souhaité collaborer pour la création de la Maison de l'Habitat du Nord Loiret labellisée Espace Conseil France Rénov (ECFR). Les élus ont mis en commun les compétences de leurs trois entités dans le but d'harmoniser les pratiques et la communication pour répondre aux attentes des habitants dans un contexte de flambée du coût des énergies.

La ville de Pithiviers a été choisie pour l'implantation de cette nouvelle entité pour sa position centrale sur le territoire du Nord Loiret, avec comme chef de file la Communauté de Communes du Pithiverais.

**La Maison de l'Habitat du Nord Loiret est un guichet unique de proximité à destination de tous les habitants du Nord Loiret pour toutes les questions rattachées à l'habitat :**

- Rénovation énergétique,
- Subventions, financements,
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), OPAH Renouvellement Urbain (OPAH-RU) / Animation en régie réalisée par la MHNL,
- Logements insalubres,
- Copropriétés,
- Questions juridiques,
- Adaptation au vieillissement, au handicap,
- Acquisition, réhabilitation etc.

Les ménages peuvent bénéficier d'un accompagnement administratif, technique et financier et de conseils divers en lien avec leurs besoins. Ce service est neutre, gratuit et sécurise les démarches des administrés.

## La Maison de l'Habitat du Nord Loiret a ouvert ses portes le 18 janvier 2024.

Des permanences délocalisées sur RDV sont également proposées afin de permettre aux ménages du territoire concerné de bénéficier d'un service de proximité renforcé. Les lieux de ces dernières coïncident autant que possible avec les implantations des Espaces et Maisons France Services.

Un travail partenarial est prévu avec l'ensemble des professionnels du bâtiment et de l'immobilier ainsi que du secteur bancaire afin que les ménages soient orientés, au plus tôt dans leurs projets, vers la Maison de l'Habitat du Nord Loiret.
Des animations, des réunions d'informations sur les différents territoires, des stands sur les marchés et autres manifestations seront mis en place dès 2024 afin de faire connaître au plus grand nombre l'existence de la Maison de l'Habitat du Nord Loiret, ECFR.

## Effectifs de l'équipe

1 pilote à temps non complet,
1 coordinateur à temps plein (en cours de recrutement, offre sur le site de la CCDP),
1 chargé de mission habitat à temps non complet,
1 conseiller France Rénov de l'Adil mis à disposition de la MHNL 2 jours par semaine.

## Partenaires directs et indirects

- L'Etat
- La Région Centre Val-de-Loire
- L'Anah
- L'ADEME
- L'Adil 45-28 (avec conventionnement)
  - Mise à disposition d'un Conseiller France Rénov 2 jours par semaine
  - Accueil téléphonique assuré par cette entité
  - Permanences de juristes sur RDV, sur chaque territoire communautaire (une demi-journée/mois)
- Le Département du Loiret
- Le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais
- Les communes du Nord Loiret
- Les Espaces et Maisons France Services
- Action Logement Services
- L'UDAP du Loiret
- La Fondation du Patrimoine
- Ag2R la Mondiale
- Le CAUE du Loiret
- Les fédérations du Bâtiment (FFB, CAPEB)
- L'Entente économique du Nord Loiret

## Coûts

Budget total prévisionnel 2023-2024 : 247 300 €
- Fonctionnement : 190 000 €
- Investissement : 57 300 €

➢ En 2022, à travers les OPAH et l'ADIL 45-28, 1 146 contacts ont été enregistrés et 630 en 2023 pour l'ensemble du Nord Loiret. Cela démontre l'intérêt des particuliers pour ce type de démarches et la nécessité de créer une Maison de l'habitat qui centralise l'ensemble des informations disponibles.

**CONTACT**

Michaëla TOUZALIN - Pilote de la Maison de l'Habitat du Nord Loiret
**Pour les communes :** michaela.touzalin@ccdp.fr | 06 21 07 48 38
**Pour les administrés** : mhnl@ccdp.fr | 02 38 81 37 17